

DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE.**
- INSTALLER OU UTILISER CONFORMÉMENT AUX CODES DE L'ÉLECTRICITÉ EN VIGUEUR.
- À DÉFAUT DE BIEN COMPRENDRE LES PRÉSENTES DIRECTIVES, EN TOUT OU EN PARTIE, ON DOIT FAIRE APPEL À UN ÉLECTRICIEN.
- NE PAS REGROUPER CE DISPOSITIF À LA VERTICALE.
- N'INSTALLER QU'EN PRÉSENCE DES CHARGES PRESCRITES. UNE INSTALLATION EN PRÉSENCE DE N'IMPORTE QUELS AUTRES TYPES DE CHARGES AURAIT POUR EFFET D'ANNULER LA GARANTIE ET DE POSSIBLEMENT ENTRAÎNER DES DOMMAGES À CE DISPOSITIF ET À L'ÉQUIPEMENT QUI LUI EST RACCORDÉ.
- N'UTILISER CE DISPOSITIF QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.

ENTRÉE - 120 V c.a., 60 HZ	SORTIE - IA 5A
	SORTIE - IB 8.3A
	SORTIE - IC 12.5A
	SORTIE - ID 16A

Caractéristiques et fonctionnement :

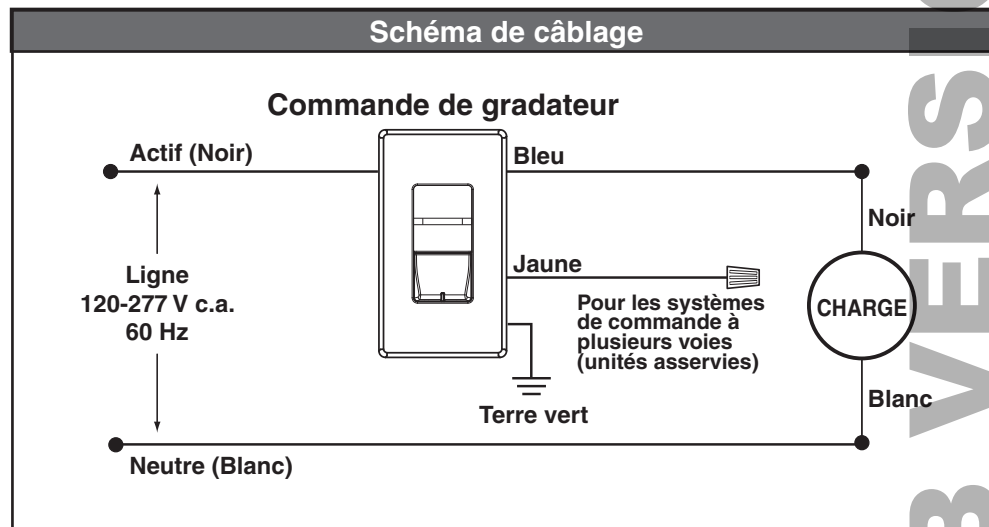
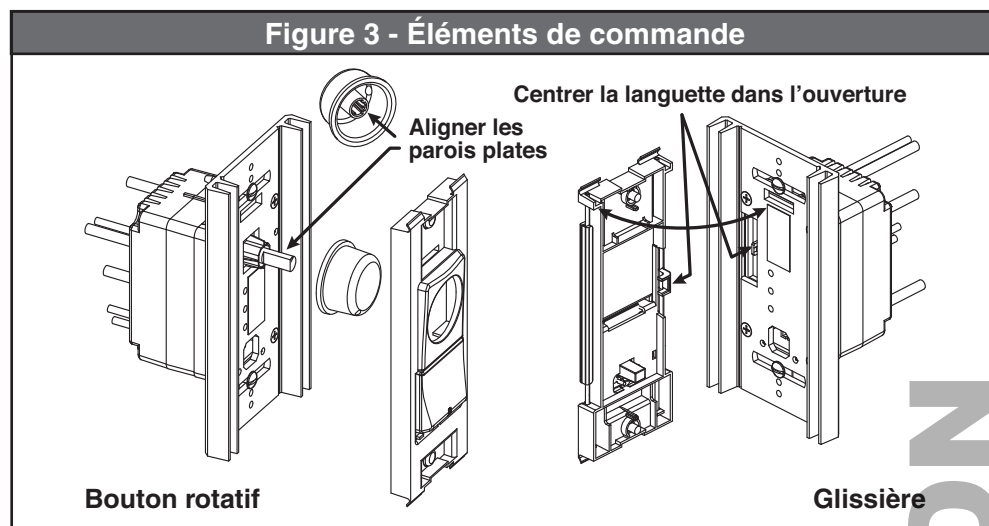
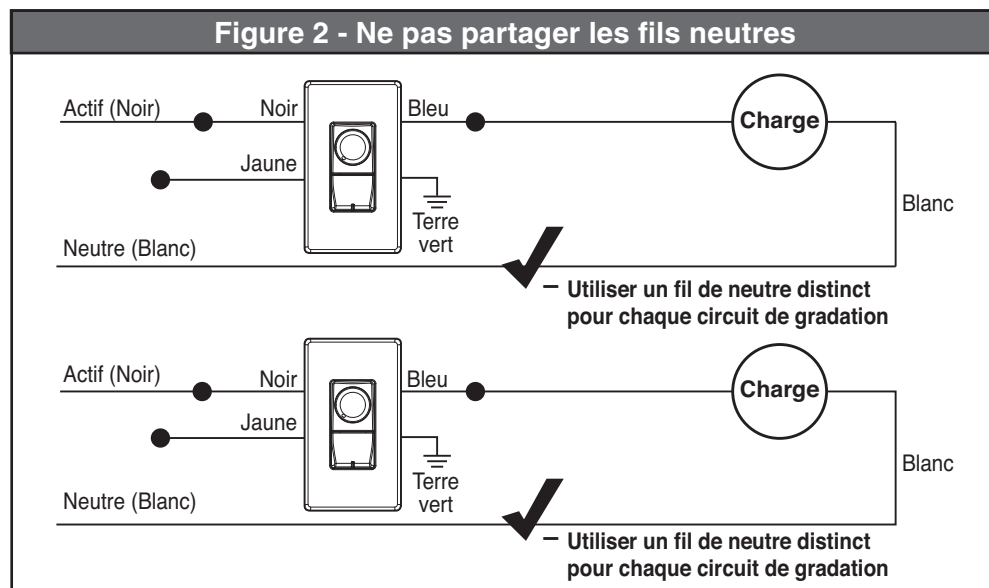
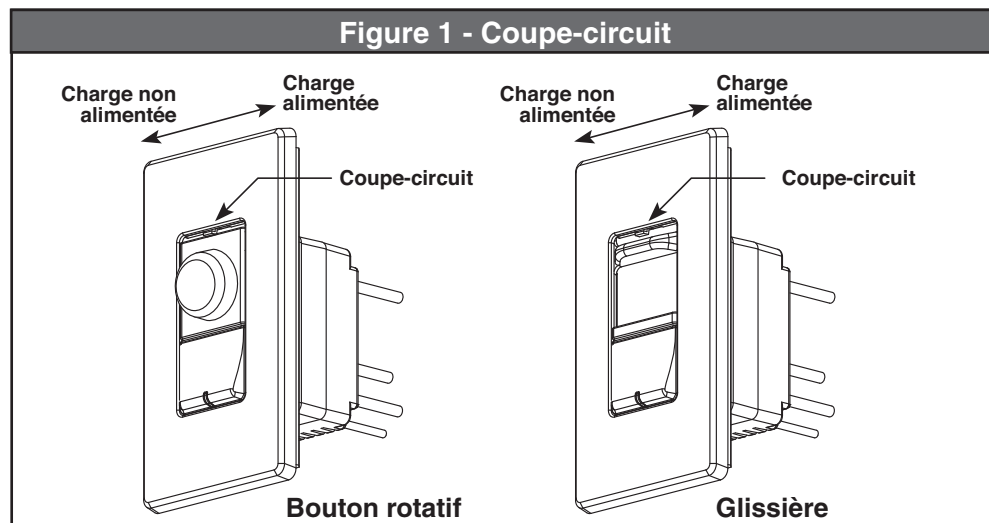
- **Mise sous/hors tension** — en actionnant le commutateur, on met le dispositif sous tension s'il est hors tension, et vice versa.
- **Réglage de l'intensité** — en actionnant la glissière ou le bouton rotatif, on règle l'éclairage au niveau voulu. Quand il est mis sous tension, le dispositif allume toujours ses charges au dernier réglage effectué.
- **Réglage de l'intensité minimale** — en effectuant ce réglage, on fixe le niveau minimal d'éclairage que les luminaires produiront avant leur mise hors tension. Pour ce faire, il suffit de mettre la glissière ou le bouton rotatif à l'intensité maximale, de tamiser lentement jusqu'au niveau voulu, puis d'enfoncer le commutateur pendant dix secondes. Le gradateur se réinitialise en fonction du niveau choisi. Pour réinitialiser le niveau à zéro, mettre la glissière ou le bouton rotatif à l'intensité minimale avant d'enfoncer de nouveau le commutateur pendant dix secondes. Si la charge clignote, ne s'allume pas ou affiche un comportement anormal au réglage minimal, le fait de hausser ce dernier pourrait régler le problème. Si l'intensité de la charge refuse de changer, il faut réinitialiser le niveau minimal à zéro et le régler de nouveau à la valeur voulue.
- **Préréglage** — quand le dispositif est hors tension, on peut régler l'intensité, puis appuyer sur le commutateur. L'éclairage se mettra sous tension au niveau choisi.
- **Rétablissement de l'alimentation** — après une panne, le dispositif se met sous tension dans l'état où il était avant la coupure du courant.
- **Fonctionnement à cinq voies** — il est possible de relier deux, trois, quatre ou cinq dispositifs afin de profiter d'une commande à plusieurs voies. Pour qu'ils puissent bien communiquer les uns avec les autres, tous les dispositifs raccordés doivent être alimentés sur le même circuit.
- **Témoin de localisation** — un témoin de localisation se trouve au bas du commutateur. Ce témoin qui s'allume quand le dispositif est hors tension, de manière à pouvoir le repérer dans l'obscurité.
- **Télécommande** — si on se sert d'unités asservies, celles-ci fonctionnent de la même manière que l'unité principale. Seul un léger délai peut survenir si les niveaux sont modifiés très rapidement.
- **Coupe-circuit** — certains modèles sont dotés d'un coupe-circuit qu'il faut actionner pour sectionner le courant aux charges quand vient le temps de remplacer les lampes. On recommande de déconnecter le disjoncteur pour effectuer des opérations d'entretien (luminaires, ballasts, etc.) autres que le simple remplacement de lampes.

Exigences d'installation :

- Ces produits sont conçus pour des boîtes de 2 sur 3 po (5,08 sur 7,62 cm) pour un ou plusieurs dispositifs. Ces boîtes doivent avoir une profondeur d'au moins 2 1/2 po (6,35 cm). Ces produits ne conviennent pas aux boîtes à plusieurs dispositifs configurées sur le terrain. Dans certains cas, où l'entrée de conduit est latérale, ou dans le cas d'installations groupées, où on utilise des raccords filetés entre deux boîtes adjacentes, il pourrait être nécessaire d'employer des boîtes plus profondes. Il faut vérifier l'ajustement des dispositifs avant de procéder aux étapes d'installation préliminaire.
- L'installation de plusieurs dispositifs dans une seule boîte pourrait requérir un abaissement des valeurs nominales et d'autres précautions particulières. Se reporter à la section relative à ce type d'installation pour obtenir plus de détails.
- Comme les dispositifs dissipent leur énergie vers le haut et vers le bas, on ne doit pas les installer à la verticale, soit les uns au-dessus des autres.
- Pour éviter les papillotements, les clignotements ou la commande croisée de plusieurs dispositifs à la fois, il ne faut pas partager les fils de neutre. Il ne doit y en avoir qu'un seul pour chaque circuit de charge (figure 2).

Directives d'installation :

1. **AVERTISSEMENT** : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE.
2. Le cas échéant, retirer la plaque et le dispositif existants.
3. Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE. Si le cavalier jaune n'est pas utilisé, il faut le couvrir d'une manette ou de ruban isolant.
4. Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies.
5. Fixer les éléments de commande (figure 3). Enclipser la plaque.
6. Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. **L'installation est terminée.**
7. Vérifier le fonctionnement du dispositif.



EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

EXIGENCES DES INSTALLATIONS GROUPÉES

Installations groupées :

On parle d'installation groupée quand plusieurs dispositifs sont installés dans la même boîte. Dans de tels cas, les précautions suivantes pourraient être requises :

- abaissement des valeurs nominales des dispositifs;
- retrait des ailettes des dispositifs;
- utilisation de barres d'assemblage;
- utilisation de boîtes plus grandes.

REMARQUE : VÉRIFIER L'AJUSTEMENT DES DISPOSITIFS ET DE LEUR PLAQUE AVANT DE DÉTACHER DES AILETTES OU DE PROCÉDER À L'INSTALLATION AFIN DE S'ASSURER DE COMPRENDRE TOUTES LES EXIGENCES.

Abaissement des valeurs nominales :

Quand les ailettes sont détachées, certains dispositifs doivent faire l'objet d'une réduction de leurs valeurs nominales. Il faut se reporter au tableau ci-dessous pour déterminer de quelle façon il faut procéder quand 0, 1 ou 2 ailettes sont retirées.

Gradateurs à incandescence sans neutre - 120 V c.a., 60 HZ

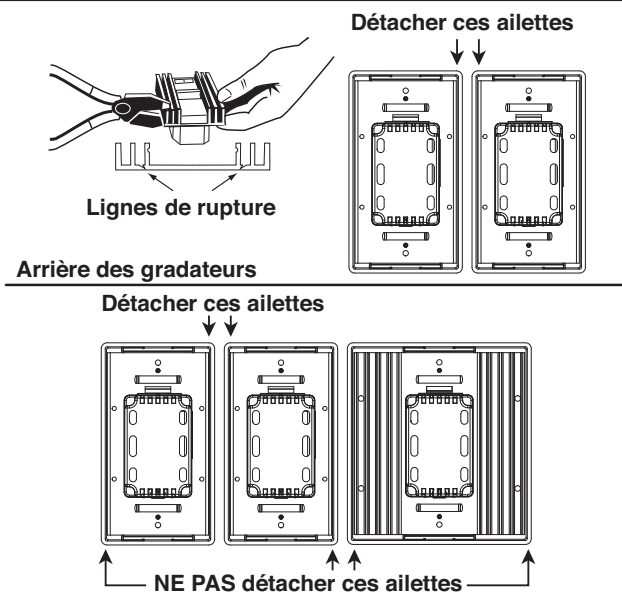
N'utiliser qu'en présence de luminaires permanents des types suivants : à incandescence, au tungstène, à transformateur inductif (magnétiques à basse tension). Pour que ce dispositif fonctionne bien, il faut respecter les charges minimales suivantes : 40 W (charges à incandescence/au tungstène) ou 50 W (charges magnétiques à basse tension). **MISE EN GARDE :** pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, ne pas l'installer pour commander une prise, un appareil motorisé ou un luminaire fluorescent.

À incandescence sans neutre		0 ailette retirée	1 ailette retirée	2 ailettes retirées
AWRMG-IA_ AWSMG-IA_ AWSMT-IA_	Ampères		5.0	
	VA à 120 V		600	
AWRMG-IB_ AWSMG-IB_	Ampères	8.3	6.5	5.3
	VA à 120 V	1000	780	636
AWRMG-IC_ AWSMG-IC_	Ampères	12.5		12.3
	VA à 120 V	1500		1476
AWRMG-ID_ AWSMG-ID_	Ampères	16.0	13.5	12.3
	VA à 120 V	1920	1620	1476
AWSMT-IB_	Ampères	8.3	7.0	5.5
	VA à 120 V	1000	840	660
AWSMT-IC_	Ampères	12.5	10.2	8.7
	VA à 120 V	1500	1224	1044
AWSMT-ID_	Ampères	16.0	13.0	11.1
	VA à 120 V	1920	1560	1332

Retrait des ailettes :

Lorsqu'il faut installer des dispositifs dans l'espace le plus restreint possible, toutes les ailettes intérieures de dispositifs adjacents de même taille peuvent être retirées. La figure 4 montre comment les détacher, de même que l'ordre dans lequel les dispositifs doivent être posés en installations groupées.

Figure 4 - Retrait des ailettes



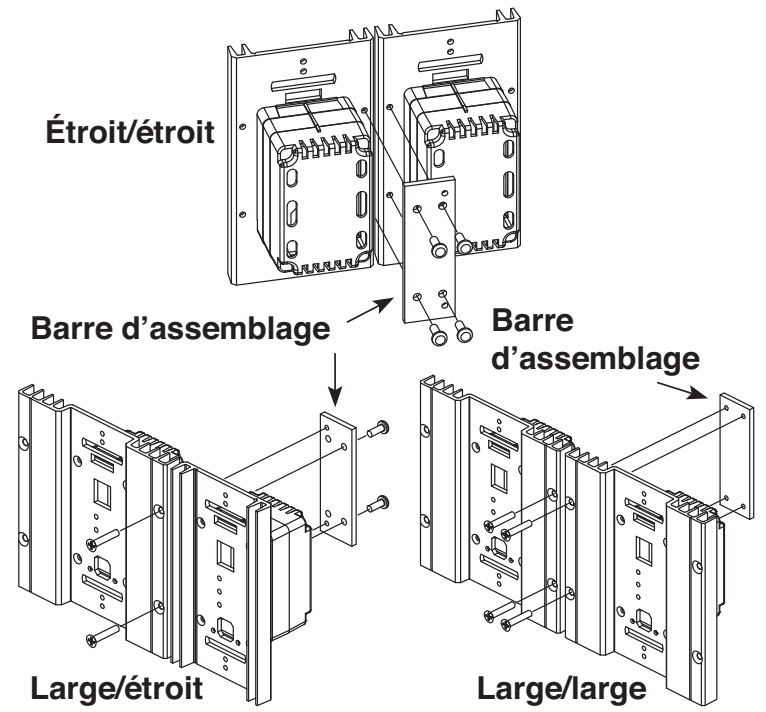
Taille des boîtes et barres d'assemblage :

Afin de déterminer pour quelle taille de boîte opter en installations groupées, il faut se reporter au tableau ci-dessous. Si les dispositifs ne s'alignent pas avec les trous de montage des boîtes, on peut employer des barres d'assemblage pour les relier. Se reporter à la figure 5.

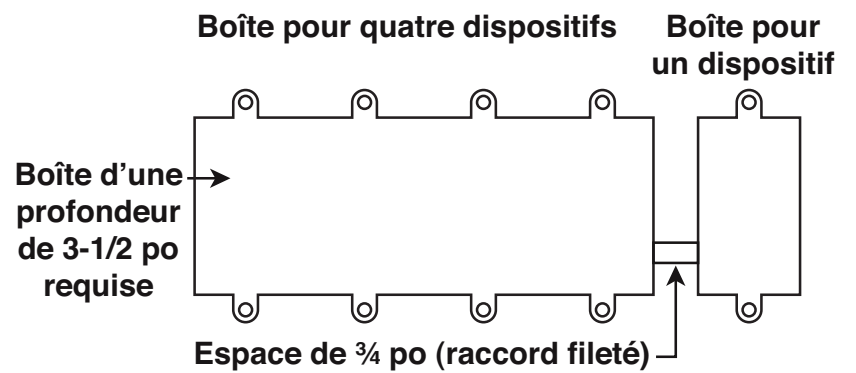
Configurations de base		Quantité et type (LARGE)			
		0	1	2	3
0	Boîte pour x dispositif(s)		1	4	6**
	Ordre des dispositifs		L	L+L	L+L+L
	N° de la plaque		AWP0F-01x	AWP0F-02x	AWP0F-03x
1	Boîte pour x dispositif(s)	1	3	5	8**
	Ordre des dispositifs	É	L+É	L+É+L	L+L+É+L
	N° de la plaque	AWP0F-10x	AWP0F-11x	AWP0F-12x	AWP0F-13x
2	Boîte pour x dispositif(s)	2	4	6	8
	Ordre des dispositifs	É*+*É	L+É*+*É	L+É*+*É+L	L*+*L+É*+*É+L
	N° de la plaque	AWP00-20x	AWP00-21x	AWP00-22x	AWP00-23x
3	Boîte pour x dispositif(s)	4**	6**	7	9
	Ordre des dispositifs	É+É+É	L+É+É+É	L+É*+*É*+*É+L	L*+*L+É*+*É*+*É+L
	N° de la plaque	AWP0F-30x	AWP0F-31x	AWP00-32x	AWP00-33x

1. Trouver la cellule qui correspond à l'application en allant au croisement de la rangée contenant le nombre de dispositifs à dissipateur large et de la colonne contenant le nombre de dispositifs à dissipateur étroit. Dans chaque cellule, on trouve les renseignements suivants :
 2. Le chiffre indique le nombre de dispositifs que chaque boîte doit pouvoir accepter.
 3. Les lettres sous les chiffres indiquent l'ordre dans lequel les dispositifs devraient être installés (É = dissipateur étroit; L = dissipateur large).
 4. Ailette droite détachée sur un dispositif « large » (L*) ou « étroit » (É*); Ailette gauche détachée sur un dispositif « large » (*L) ou « étroit » (*É).
 5. Les doubles astérisques (**) indiquent le besoin d'utiliser des barres d'assemblage. Ces barres sont comprises dans les composants des plaques.
 6. Pour déterminer la couleur de la plaque, il faut remplacer le « x » du numéro de catalogue par la lettre voulue : W = blanc; I = ivoire; T = amande pâle; E = noir; G = gris; K = or brillant; L = inox satiné; R = bronze antique; B = laiton brossé
- REMARQUE :** les finis métalliques ne sont pas offerts pour les plaques sur mesure.
Pour trouver d'autres configurations de dispositifs « larges » et « étroits », on peut se reporter au site www.leviton.com/renoirII (pages pouvant être en anglais seulement).

Figure 5 - Barre d'assemblage



Boîte supplémentaire pour un dispositif



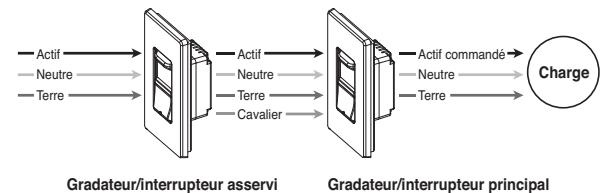
Commande à plusieurs voies :

Les produits Renoir II offrent la possibilité d'un fonctionnement à plusieurs voies. On peut ainsi combiner **JUSQU'À CINQ** gradateurs, commandes de ventilateur, interrupteurs et unités asservies. Le parcours entre tous les dispositifs ne doit cependant pas dépasser **250 PIEDS (75 MÈTRES)**. Pour bien fonctionner, les unités asservies requièrent des fils actifs, neutres et de terre non commandés. Un cavalier doit courir entre toutes les unités principales et asservies. Ces unités asservies tirent un courant de 15 mA (chacune) du dispositif auquel elles sont raccordées.

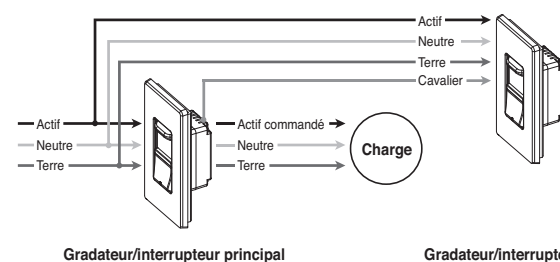
REMARQUE : idéalement, les fils actifs et neutres des unités asservies devraient être alimentés sur le même circuit que l'unité principale. Si cela n'est pas possible, il faut au moins s'assurer que tous les dispositifs sont alimentés sur la même phase.

Schéma de câblage pour la commande à plusieurs voies

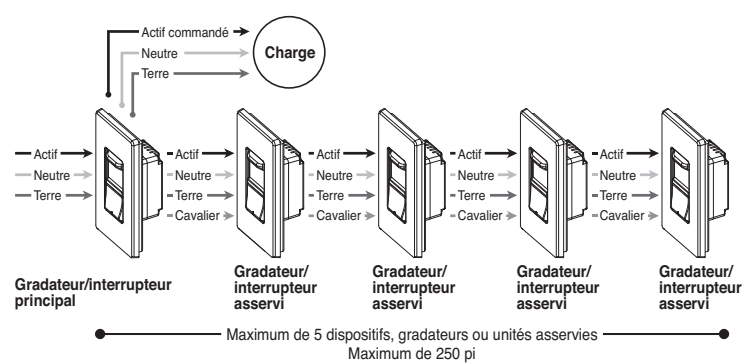
Charge après le gradateur/interrupteur asservi et le gradateur/interrupteur principal



Charge entre le gradateur/interrupteur asservi et le gradateur/interrupteur principal



Plusieurs gradateurs/interrupteurs asservis



Plusieurs gradateurs/interrupteurs et gradateurs/interrupteurs asservis

